



Montreuil, le 14 mars 2023

• **Aux organisations du CCN**

Solidarité financière

Cher.e.s Camarades,

À l'issue des travaux de notre Commission Exécutive Confédérale, nous vous apportons des éléments concernant la solidarité financière que nous avons reçue dans le but de soutenir les salariés.e.s engagé.e.s dans la grève reconductible, mais aussi sur les modalités retenues afin de pourvoir solliciter une aide financière pour que perdure la lutte.

La solidarité est grande et les dons nous parviennent chaque jour, cet élan vient donner de la force à cette lutte.

Nous pouvons affirmer, sans pour autant faire un état chiffré précis faute de remontées d'informations suffisantes, que les caisses de solidarité, de grève, de soutien mises en place par les syndicats, les unions locales, les unions départementales ou les fédérations sont nombreuses,

La caisse de solidarité gérée par la Confédération a permis de réunir à ce jour (par virement, par envoi de chèque ou sur la cagnotte mise en ligne), une fois déduits les 1 076 413 € qui ont déjà été reversé, 1 758 224,94 €.

Pour rappel, les règles de versement de la solidarité sont les mêmes que celles définies lors de la solidarité « Loi travail », à savoir que les unions départementales et les fédérations peuvent toutes faire appel à la caisse de solidarité pour venir en aide aux syndicats.

Le principe est que la solidarité financière aille aux salarié.e.s en grève reconductible. Les fédérations et les unions départementales étant garantes de ce point. Le niveau de versement est calculé sur la base de la valeur d'une journée de travail qui est déterminée avec les fédérations en fonction du salaire moyen pratiqué dans l'entreprise ou service des salarié.e.s concerné.e.s.

Concernant le soutien à la lutte, les organisations peuvent faire appel à un soutien solidaire pour prendre en charge les frais engagés afin de faire vivre une lutte forte et porteuse d'espoir.

L'ensemble des démarches sera réalisé en respect de nos règles de vies et procédures financières.

Fraternellement.

David DUGUÉ
Administrateur confédéral